

## Economie | Campus Numérique 47, un incubateur au service des start-ups



Le 12 novembre 2018, l'incubateur du Campus Numérique 47 situé à Agen accueillait ses cinq premières start-ups. Accompagner, former et mettre à leur disposition un espace de travail optimal, telles sont les missions de cet espace. Un an après, « tout se passe très bien », assure Jean Dreuil, conseiller départemental de Lot-et-Garonne et président de ce Campus. Cet établissement répond à l'ambition première du Département, celle de créer un véritable maillage numérique...

Les 11 et 12 octobre derniers, le Campus Numérique 47 organisait son deuxième concours de start-up, baptisé « BoostCampus 47 », en partenariat avec la French Tech Lot-et-Garonne. Pour ce second cru, une vingtaine de projets ont été déposés. Quinze ont été sélectionnés par le jury pour suivre ces deux journées d'accompagnement. « Coachs, experts et mentors ont ainsi pu les aider à faire évoluer leur projet en 48h », souligne Sylvie Guerre, chargée de missions au Campus. Les projets présentés touchaient à de nombreux domaines comme la prise en charge de patients victimes d'AVC, la revitalisation des centres-villes ou encore la restauration collective. « Ces porteurs de projet n'avaient pas de profil type. Nous avons reçu autant d'homme que de femme, des jeunes et des moins jeunes, des entrepreneurs ou des salariés, des personnes en emploi ou des chômeurs. Le point commun c'était bien l'idée, l'innovation ! »

### Une appli pour le suivi des patients

Au final, quatre candidats ont été récompensés. Le premier prix a été attribué à Keep In, une application médicale visant à mettre en contact praticiens et patients, notamment dans le cadre d'une rééducation suite à un accident vasculaire cérébral. « L'objectif est de créer un lien permanent, direct, régulier pour améliorer ce suivi, tient à préciser le fondateur de cet outil Mohamed Tarri, docteur en neurosciences et kinésithérapeute. Le patient pourra ainsi avoir la possibilité de réaliser sa prise en charge ainsi que les exercices de rééducation motrice et/ou cognitive via cette appli qui lui proposera un protocole personnalisé. » Ces exercices auront été, au préalable, programmés par un professionnel de santé, kinésithérapeute ou orthophoniste.

Ce dernier a décidé de créer cette appli suite au constat suivant « les victimes d'AVC ont sur le long terme une prise en charge discontinuée et même pour certains d'entre eux l'arrêtent complètement. Cette appli permettrait

donc d'éviter cette situation, car donnerait la possibilité au thérapeute d'avoir un suivi de ses patients et également aux patients d'observer l'évolution de leurs performances. Aussi, grâce aux données récoltées, les praticiens pourront affiner leur protocole de prise en charge selon l'évolution de leur patient ». Cette appli serait également un plus pour les aidants car « elle les guiderait, les aiguillerait sur les exercices à réaliser, par exemple ». Mais attention, cet outil n'a pas vocation à se substituer à la prise en charge, « elle vient bien comme un outil supplémentaire, le praticien reste toujours libre d'affiner son protocole. » Avec l'obtention de ce premier prix, Mohamed Tarri va intégrer très prochainement l'incubateur du Campus Numérique 47. Ce dernier attend de cette expérience « un accompagnement, une mise en réseau des différents acteurs et partenaires sur le terrain type ARS et CPAM, un renforcement de mes compétences en numérique et des connexions avec les universités et les laboratoires ». Le lancement de l'appli Keep In est prévue pour dans deux ans.

## Un incubateur pour un accompagnement efficient

Isabelle Caire, elle, est en reconversion professionnelle dans l'univers de la photo. Elle a décidé de monter sa boîte prénommée « Atypic Compagny » qui propose différentes missions, de la photo pour l'immobilier, de la photo aérienne par drone pour les monde agricole, viticole et industriels, et enfin de la location de borne selfie permettant de capturer des moments insolites lors d'événements festifs. « La photo est ma passion, raconte cette entrepreneure en herbe, et depuis toujours je baigne dans l'univers des nouvelles technologies. J'ai donc décidé de franchir le pas, allier ces deux domaines en créant mon entreprise. Et puis j'aspirais à être mon propre patron à 47 ans ! » Mais l'entreprenariat ne s'improvise pas ! « Oui, j'avais besoin d'un soutien pour me lancer après 25 ans de travail salarié. J'avais donc besoin d'un accompagnement efficient, fait de formation, d'écoute, de procédures sur le monde de l'entreprenariat que je ne connaissais pas du tout. » C'est le conseiller de la CCI qui suivait son parcours qui lui a proposé de postuler à cet incubateur. Après un an d'accompagnement, Isabelle Caire doit voler de ses propres ailes. « Depuis un an que je suis accompagnée, j'ai vécu des moments très riches. Grandir au sein d'un incubateur entouré d'autres startups permet des échanges variés. Certes, nous n'évoluons pas dans le même secteur d'activités mais nous rencontrons les mêmes problèmes. C'est très chouette de pouvoir échanger ainsi, ça crée des liens ».

Le concours Boost Campus 47 a également récompensé Improv'Eat (2<sup>ème</sup> prix), une solution visant à améliorer la qualité de la restauration collective et notamment scolaire. Le 3<sup>ème</sup> prix a été attribué Tchouks, une innovation qui vise à concevoir et vendre des protections décoratives pour les talons de chaussures. Enfin, le Prix French Tech Lot-et-Garonne a été remis à Comercii, une carte de fidélité permettant de développer l'activité économique et commerciale d'un territoire. Tous les lauréats seront très prochainement hébergés et accompagnés au sein de l'incubateur du Campus Numérique 47, rejoignant ainsi les neuf projets déjà incubés.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : SR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/11/2019*

*[Url de cet article](#)*